

**La Flandre,
à travers les travaux du Parlement flamand
lundi 11 au vendredi 15 mars 2013**

A. TRAVAUX INSCRITS À L'ORDRE DU JOUR – 11 AU 15 MARS 2013

Ci-après une synthèse de l'agenda des travaux du Parlement flamand pour la semaine du lundi 11 au vendredi 15 mars 2013.

Cette synthèse reprend une sélection des questions qui portent notamment sur les matières communautaires, institutionnelles et européennes.

1. Séance plénière

- **Questions d'actualité.**
- **Proposition de décret modifiant le décret du 7 mai 2004 portant organisation et subventionnement d'une politique du patrimoine culturel, en ce qui concerne la ventilation des moyens supplémentaires affectés à l'emploi dans le secteur de la politique communale de la jeunesse¹, doc. Parl. fl. 1878 (2012-2013) – n° 1 et 2 :**
 - o discussion et vote.

* *
*

2. Commissions

2.1. Commission de Bruxelles et de la Périphérie flamande

- **Proposition de résolution relative au soutien du Gouvernement flamand à la création de la Communauté métropolitaine de Bruxelles², doc. 1926 (2012-2013) – n° 1 et 2 ;**
- **Proposition de résolution relative au soutien du Gouvernement flamand à la création de la Communauté métropolitaine de Bruxelles³, doc. 1938 (2012-2013) – n° 1 :**
 - o discussion et vote.

¹ La proposition de décret opère une différenciation entre les moyens destinés à l'animation locale des jeunes socialement vulnérables, et tous les autres types d'animation de jeunes.

² Par cette proposition de résolution, les auteurs (députés de l'Open VLD et de Groen) demandent au Gouvernement flamand de clarifier sa position sur sa participation au projet de création de la Communauté métropolitaine de Bruxelles et sur son adhésion à un accord de coopération avec les autres entités fédérées visant à fixer les modalités et l'objet de la concertation.

³ Par cette proposition de résolution, les auteurs (députés du Vlaams Belang) demandent au Gouvernement flamand de rejeter toute concertation au sujet de la création de la Communauté métropolitaine de Bruxelles.

2.2. *Commission des Affaires administratives, des Affaires intérieures, de l'Evaluation décrétole, de l'Intégration et du Tourisme*

- **Projet de décret relatif à la politique flamande de l'intégration et de l'intégration civique**, doc. 1867 (2012-2013) – n° 1⁴ :
 - o auditions.

2.3. *Commission de l'Aide sociale, de la Santé publique, de la Famille et de la Politique de Lutte contre la Pauvreté*

- **Projet de décret relatif à l'octroi de certaines compétences aux provinces dans les matières mentionnées à l'article 5 de la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles⁵**, doc. 1865 (2012-2013) – n° 1 :
 - o auditions.
- **Proposition de résolution relative à l'application des subventions d'investissement du Fonds flamand d'Infrastructure affectée aux Matières personnalisables (VIPA - Vlaams Infrastructuurfonds voor Persoonsgebonden Aangelegenheden) aux centres de services de soins et de logement en vue de créer une capacité supplémentaire dans d'autres structures (semi-résidentielles) de soins aux personnes âgées**, doc. 1831(2012-2013) – n° 1 :
 - o auditions.

⁴ Le projet de décret vise à réaliser les objectifs suivants :

- la réorganisation des acteurs de la politique de l'intégration : elle se fait par le subventionnement de huit bureaux d'accueil, de huit centres de l'intégration, de huit services sociaux décentralisés de traduction et d'un centre flamand d'expertise en matière de migration et d'intégration (chargé d'assurer la coordination entre les centres de l'intégration), ainsi que par la création d'un seul guichet qui donne accès aux différents instruments de l'intégration ;
- l'harmonisation entre les différents acteurs dans le processus d'intégration : elle se traduit par le rôle de régie confié aux communes pour la politique locale ; une agence autonomisée externe est néanmoins chargée de la concertation entre les politiques locales d'intégration ;
- la définition précise de profils, ciblés sur l'utilisateur final : elle permet l'adaptation des parcours d'intégration au contexte local
- l'optimisation de la législation existante au niveau de l'intégration et de l'intégration civique : elle se traduit par la réorganisation du décret du 28 février 2003 relatif à la politique flamande d'intégration civique (qui règle des parcours d'intégration primaires et secondaires) et du décret du 28 avril 1998 relatif à la politique flamande à l'encontre des minorités ethno-culturelles (qui règle les outils utilisés dans le cadre de l'intégration) en un seul nouveau décret.

⁵ Dans l'optique d'une harmonisation des compétences relevant de l'aide sociale, de la santé publique et de la famille, entre la Flandre, les provinces et les communes, le projet de décret vise à établir des paquets de compétences homogènes. Il octroie quatre domaines de compétences aux provinces :

- l'établissement et l'actualisation de la carte sociale ;
- l'appui à l'autorité flamande, aux autorités locales et aux acteurs privés en matière de planning social ;
- la promotion et le soutien aux réseaux dans le secteur de l'aide sociale et de la santé ;
- la réalisation d'une politique d'impulsion.

Du fait de ces nouvelles compétences, les provinces ne sont plus compétentes pour le subventionnement structurel de structures ou d'organisations auxquelles la Communauté flamande octroie une subvention de fonctionnement dans le cadre de sa politique d'aide sociale et de la santé, dans le but de soutenir les frais de personnel et de fonctionnement découlant d'une activité structurelle, continue et permanente.

2.4. Commission de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Médias

- Interpellations et questions orales à Philippe Muyters (N-VA), ministre flamand des Finances, du Budget, de l'Emploi, de l'Aménagement du Territoire et des Sports :
 - o sur l'**état des lieux de la politique flamande en matière d'infrastructures sportives** ;
 - o sur l'**état des lieux en matière d'évaluation du décret flamand sur les fédérations sportives** ;
 - o sur les **outils mis en place pour lutter contre les comportements sexuellement répréhensibles dans les clubs sportifs** ;
 - o sur le **plan d'actions en matière de sport de haut niveau « Topsportactieplan III »**
- **Proposition de résolution visant à instaurer une nouvelle politique d'accompagnement médical pour lutter contre le phénomène des morts subites de sportifs professionnels et amateurs**, doc. 1451 (2011-2012) – n°1 :
 - o auditions.

2.5. Commission de l'Environnement, de la Nature, de l'Aménagement du Territoire et du Patrimoine immobilier

- **Projet de décret relatif au patrimoine immobilier**⁶, doc. 1901 (2012-2013) – n°1 :
 - o auditions.

2.6. Commission de l'Enseignement et de l'Égalité des Chances

- Interpellations et questions orales à Pascal Smet (SP.A), ministre flamand de l'Enseignement, de la Jeunesse, de l'Égalité des Chances et de Bruxelles :
 - o sur l'**interdiction générale du port de signes convictionnels dans l'enseignement** ;
 - o sur l'**application du quota pour l'accès à la profession de dentiste et sur la concertation avec les autres autorités sur cette application** ;
 - o sur la **baisse de qualité du corps enseignant** ;
 - o sur le **financement de la recherche dans les bachelors professionnels** ;

⁶ Le projet de décret sur le patrimoine immobilier poursuit les objectifs suivants :

- l'harmonisation de la réglementation relative au patrimoine immobilier (constituée par la loi du 7 août 1931 sur la conservation des monuments et des sites, le décret du 3 mars 1976 réglant la protection des monuments et des sites urbains et ruraux, le décret du 30 juin 1993 portant protection du patrimoine archéologique, le décret du 16 juillet 1996 modifiant la loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature) et la réorganisation en un seul décret ;
- l'harmonisation des outils et statuts de protection et de conservation des monuments, des sites urbains et ruraux, des sites archéologiques ;
- l'ancrage et la systématisation du cycle recherche-inventarisation-protection-gestion-valorisation ;
- la plan de gestion stratégique, qui comprend l'accélération et la simplification des procédures, la conclusion de partenariat avec d'autres domaines d'action politique ;
- l'instauration de formes de financement flexible et simplifié ;
- l'implication du niveau local ;
- l'implémentation des Conventions du Conseil de l'Europe, plus particulièrement la Convention de la Valette pour la protection du patrimoine archéologique.

- sur l'**enseignement néerlandophone à Bruxelles** et sur les **déclarations du ministre bruxellois, Guy Vanhengel, sur les moyens financiers supplémentaires de la Flandre destinés à la construction d'écoles à Bruxelles** ;
- sur la **composition de la population estudiantine dans l'enseignement spécial** ;

* *
*

B. TRAVAUX ANTERIEURS – 4 AU 8 MARS 2013

Ci-après une synthèse des décisions prises, des décrets, motions et résolutions adoptés et des questions d'actualité posées en séance plénière du Parlement flamand du mercredi 6 mars 2013 et portant sur les matières communautaires, institutionnelles ou européennes.

- Questions d'actualité à Kris Peeters (CD&V), ministre-président du Gouvernement flamand et ministre flamand de l'Economie, de la Politique extérieure, de l'Agriculture et de la Ruralité :
 - sur les **déclarations du ministre fédéral Didier Reynders par rapport à la contribution à fournir par les entités fédérées au budget fédéral, aux compétences usurpées et aux pensions des fonctionnaires régionaux** ;
 - sur les **déclarations tenues par un président d'un parti de la majorité au sujet de la « révolution copernicienne », de la réforme de l'Etat et de la position du ministre-président** ;
 - sur la **cohésion au sein du Gouvernement flamand**.
- Questions d'actualité à Philippe Muyters (N-VA), ministre flamand des Finances, du Budget, de l'Emploi, de l'Aménagement du Territoire et des Sports :
 - sur les **mesures à prendre pour contrer la disparition de clubs sportifs en Flandre**.

* *
*